

BIBLIOTHEQUES SANS FRONTIERES

Rapport du Commissaire aux Comptes

sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

(Ce rapport contient 19 pages)

BIBLIOTHEQUES SANS FRONTIERES

Association Loi de 1901
Siège social : 6-8 rue de Valmy 93100 MONTREUIL

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux membres de l'association

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association BIBLIOTHEQUES SANS FRONTIERES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Des comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Ces comptes ont fait l'objet de notre part d'un premier rapport en date du 7 mai 2019, dans lequel nous avons certifié les comptes sans réserve. Ces comptes annuels ont été modifiés par le bureau en raison d'une erreur ayant conduit à augmenter des créances et les dettes d'un montant identique. Sans incidence sur le résultat, cette modification nous a amenés à émettre un nouveau rapport qui se substitue à notre premier rapport du 7 mai 2019

Nous certifions que ces comptes annuels modifiés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous avons examiné les calculs et les hypothèses retenues pour évaluer le solde des subventions à recevoir au 31 décembre 2018 et l'évaluation des actions à terminer qui figurent dans la rubrique des fonds dédiés.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu l'approche utilisée par l'association et, sur la base des éléments disponibles lors de nos travaux, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations retenues par l'association au 31 décembre 2018.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'association.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 14 mai 2019

PRAXOR AUDIT

Florent GESBERT



Associer

Henri GRILLET



Directeur technique

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	93 677	18 735	74 941	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	54 360	37 449	16 911	29 953
	Avances et acomptes				83 760
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	6 111	5 742	368	1 472
	Autres immobilisations corporelles	75 876	58 091	17 785	18 072
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				1 343	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations				30 000	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	54 132		54 132	53 700	
	TOTAL (I)	284 156	120 017	164 138	218 301
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	98 220		98 220	131 855
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	182 535	645	181 889	157 994	
Autres créances	1 074 721	4 000	1 070 721	836 340	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	153		153	153	
DISPONIBILITES	622 747		622 747	1 280 147	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	59 920		59 920	23 002
	TOTAL (II)	2 038 295	4 645	2 033 650	2 429 491
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	2 322 451	124 663	2 197 788	2 647 791
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			54 132	
	(3) dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	102 664	102 664
	Report à nouveau	51 993	46 423
	Résultat de l'exercice	(51 427)	5 570
	Total des fonds propres	103 230	154 657
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
Total des autres fonds associatifs			
Total des fonds associatifs	103 230	154 657	
Provisions			
Provisions pour risques Provisions pour charges			
Total des provisions			
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés	1 648 361	1 991 248	
Total des fonds dédiés	1 648 361	1 991 248	
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	207 493 235 050	176 954 323 889	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	3 654	1 043	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes	446 197	501 886	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	2 197 788	2 647 791	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(51 427,38)	5 569,50	
(1) Dont à moins d'un an	446 197	501 886	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	102 664	102 664
	Report à nouveau	51 993	46 423
	Résultat de l'exercice	(51 427)	5 570
	Total des fonds propres	103 230	154 657
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
Total des autres fonds associatifs			
Total des fonds associatifs	103 230	154 657	
Provisions			
Provisions pour risques Provisions pour charges			
Total des provisions			
Fonds dédiés			
Aux fondations abritées Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés	1 648 361	1 991 248	
Total des fonds dédiés	1 648 361	1 991 248	
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	207 493 235 050	176 954 323 889	
DETTES DIVERSES Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	3 654	1 043	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes	446 197	501 886	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	2 197 788	2 647 791	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(51 427,38)	5 569,50	
(1) Dont à moins d'un an	446 197	501 886	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	621 781	262 091
	Prestations de services	190 311	315 219
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	4 673 103	4 232 828
	Dons	288 727	119 767
	Cotisations	3 550	3 890
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	6 295	474
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	8 006	(17 963)
	Total des produits d'exploitation	5 791 774	4 916 306
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	712 084	896 714
	Variation de stock	33 635	(131 855)
	Autres achats et charges externes	1 694 940	1 619 849
	Impôts, taxes et versements assimilés	193 751	149 300
	Rémunération du personnel	2 209 624	2 020 119
	Charges sociales	919 818	833 487
	Subventions accordées par l'association	351 151	393 835
	Dotation aux amortissements et dépréciations	47 554	29 065
	Dotation aux provisions		645
	Autres charges	3 019	7 276
Total des charges d'exploitation	6 165 576	5 818 435	
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		(373 803)	(902 129)
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	7 340	21 000
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières	27 334	23 266
2 - RESULTAT FINANCIER		(19 994)	(2 266)
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		(393 797)	(904 395)
Charges financières	Produits exceptionnels	4 719	4 086
	Charges exceptionnelles	5 236	2 432
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		(517)	1 654
Charges financières	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	1 991 248	2 899 558
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 648 361	1 991 248
	TOTAL DES PRODUITS	7 795 080	7 840 950
TOTAL DES CHARGES		7 846 508	7 835 381
EXCEDENT ou DEFICIT		(51 427)	5 570
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	734 796	709 609
	Bénévolat	101 276	99 889
	Prestations en nature		
	Dons en nature	633 520	609 720
	CHARGES	734 796	709 609
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services	633 520	609 720
Personnel bénévole	101 276	99 889	

Règles et méthodes comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 197 788** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **7 795 080** euros et un total **charges** de **7 846 508** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-51 427** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour la première application en 2005 des nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs (Règlement CRC 2004-06), l'entité a fait le choix de la méthode prospective.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de

La durée normale d'utilisation des biens :

- Matériels et outillages : 4 ans
- Matériels de transport : 5 ans
- Matériels informatique : 3 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les dépenses ayant le caractère d'immobilisation mais directement rattachable à un projet sont comptabilisées en charges.

Règles et méthodes comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Fonds dédiés

Sont constatées en fonds dédiés les subventions affectées par des organismes à des projets spécifiques et qui n'ont pas pu encore être utilisées complètement à l'engagement pris à cet égard.

La mise en place d'une comptabilité analytique permet le suivi de l'avancement et de connaître précisément les dépenses par projet.

Reconnaissance des produits

Les principales ressources de l'association sont les subventions et les dons. Les autres ressources proviennent des adhésions, de la vente de livres, d'outils (Ideas Box, Koombook, Boites à coder) et de la formation.

Règles et méthodes comptables

Etat exprimé en euros

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées à leur date de notification par les bailleurs, et affectées à la mise en œuvre des missions sociales. L'accord de financement conclu entre l'association et les bailleurs définit la période de référence, les activités financées, et les obligations de justifications des dépenses engagées dans la réalisation de ces activités. La part du financement à comptabiliser en produits de l'exercice est déterminée :

- soit à partir du rapport financier lorsque celui-ci est terminé avant la clôture des comptes. Dans ce cas, la somme à affecter en produits est déterminée par les dépenses justifiées
- soit par un évaluation des dépenses "justifiables" engagées dans la période de référence, lorsque le rapport financier n'a pas été établi avant la clôture des comptes. C'est le cas notamment des financements pluriannuels.

Les dons manuels sont des apports en numéraire faits à l'association ne provenant de personnes physiques ou morales. S'agissant de dons non affectés à un projet particulier, ils constituent un produit de gestion au moment de leur encaissement.

Les adhésions sont comptabilisées au moment de leur encaissement.

Suite à un engagement de la part de la fondation Caritas en 2018, engagement entériné par leur CA en avril 2019 la fondation Caritas a accordé deux subventions de 250 K euros pouvant être allouées sur 2018. Un produit à recevoir de 500 K euros a été passé conformément aux contrats signés.

Evaluation des contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature n'entraînant pas de flux financiers puisqu'elles sont gratuites, elles sont inscrites au pied du compte de résultat. Deux types de contribution sont distingués : les livres et le bénévolats.

Les livres sont reçus gratuitement, par donation, et constituent un stock non valorisé dans les comptes.

De même, l'association a procédé à des envois de livres sous forme de dotations conformément à son objet social. Une partie des diminutions correspond à du recyclage de livres n'ayant pas la qualité requise, une autre partie aux missions sociales et enfin une partie restante pour la revente.

Stock de livres	01/01/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2018
en quantité	657 337	633 520	422 578	868 279

Afin de valoriser cette contribution en livres, il est tenu compte d'un prix unitaire de 1 € uros correspondant à leur valeur assurée. Au **31/12/2018**, la contribution en nature de livres est donc évaluée à 868 279 € .

Le bénévolat correspond à 7 428 heures, valorisées au SMIC horaire brut chargé des cotisations patronales soit 13.63 € , qui se répartissent de la manière suivante:

	Nb d'heures	Smic Brut	Smic CS	Valorisation
Missions sociales	6 533	9.88 €	3.75 €	89 073.54 €
Frais de fonctionnement et autres charges	895	9.88 €	3.75 €	12 202.79 €
Total Bénévolat 2018	7 428			101 276.32 €

Règles et méthodes comptables

Etat exprimé en euros

Evènement postérieurs à la clôture

Aucun évènement postérieur à la clôture n'a d'influence significative sur les comptes 2018.

Un rapport financier concernant l'exercice 2018 est également disponible sur le site de BIBLIOTHEQUES SANS FRONTIERES.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	138 120		9 917			148 037
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	138 120		9 917			148 037
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	6 111					6 111
Instal., agencement, aménagement divers	6 120		5 195			11 315
Matériel de transport	15 918		11 144			27 062
Matériel de bureau, informatique et mobilier	35 149		2 350			37 499
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes	1 343				1 343	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	64 641		18 689		1 343	81 987
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	30 000				30 000	
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	53 700		1 926		1 494	54 132
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	83 700		1 926		31 494	54 132
TOTAL	286 461		30 532		32 837	284 156

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	24 407	31 777		56 184
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	24 407	31 777		56 184
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	4 638	1 104		5 742
Autres instal., agencement, aménagement divers	1 738	947		2 686
Matériel de transport	11 090	9 915		21 005
Matériel de bureau, mobilier	26 286	8 114		34 400
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	43 753	20 080		63 833
TOTAL	68 160	51 857		120 017

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	54 132	54 132	
	Clients douteux ou litigieux	645	645	
	Autres créances clients	181 889	181 889	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	13 232	13 232	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 260	19 260	
	Impôts sur les bénéfices	5 764	5 764	
	Taxes sur la valeur ajoutée	17 138	17 138	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	12 025	12 025	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	1 007 301	1 007 301	
	Charges constatées d'avance	59 920	59 920	
	TOTAL DES CREANCES	1 371 307	1 371 307	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	207 493	207 493		
	Personnel et comptes rattachés	72 081	72 081		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	136 638	136 638		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 861	4 861		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	21 470	21 470		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	3 654	3 654		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	TOTAL DES DETTES	446 197	446 197		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		59 920	59 920
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			59 920

--

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	102 664			102 664
Report à nouveau	46 423	5 570		51 993
Résultat de l'exercice	5 570	(51 427)	5 570	(51 427)
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	154 657	(45 858)	5 570	103 230

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Fonds dédiés				
FD SUBVENTION PRIVEE	1 595 062	4 026 941	3 801 033	1 369 154
FD SUBVENTION PUBLIQUE	396 187	1 019 955	902 975	279 207
TOTAL	1 991 249	5 046 896	4 704 008	1 648 361

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

COMPTE EMPLOI - RESSOURCES DES FONDS ISSUS DE L'APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC - 2018

EMPLOIS

	Emplois de N = compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N
1. MISSIONS SOCIALES	5 155 830	206 127
<u>1.1 Réalisées en France</u>		
- Action réalisées directement	1 849 056	102 156
- Versement à d'autres organismes agissant en France	351 151	
<u>1.2 Réalisées à l'étranger</u>		
- Actions réalisées directement	2 955 622	103 971
- Versement à un organisme central ou d'autres organismes		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	338 134	82 600
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	0	0
2.2 Frais de recherche des autres fonds privé, subvention et concours publics	338 134	82 600
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	704 181	
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	6 198 145	288 727
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS		
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	1 648 360	
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	-51 427	
V - TOTAL GENERAL	7 795 079	
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		
VII - Total des Emplois financés par les ressources collectées auprès du public		288 727
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales	722 594	
Frais de recherche de fonds	0	
Frais de fonctionnement et autre charges	12 203	
Total	734 796	

RESSOURCES

	Ressources collectée sur N = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		
1. RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	288 727	288 727
<u>1.1 Dons & Legs collectés</u>		
- Dons manuels non affectés	288 727	288 727
- Parrainages & Dons manuels affectés		
- Legs & autres libéralités non affectés		
- Legs & autres libéralité affectés		
<u>1.2 Autres produits liés à l'appel de la générosité du public</u>		
2 - AUTRES FONDS PRIVES	4 531 325	
3 - SUBVENTION ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	141 777	
4 - AUTRES PRODUITS	842 001	
I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	5 803 830	
II - REPRISE DES PROVISIONS		
III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	1 991 249	
IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		0
V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
VI - TOTAL GENERAL	7 795 079	288 727
VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		288 727
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		-
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Bénévolat	101 276	
Dons & Prestation en nature	633 520	
Total	734 796	